

## éCoLab. - Travailler autrement ...

Contact : [jm.perceval@laposte.net](mailto:jm.perceval@laposte.net)



### Introduction

Le monde rural et montagnard auquel appartient le Cœur de Chartreuse est vecteur de tranquillité, de vitalité, d'espace, de nature ... tout ceci participe à un bien-être de ses habitants, bien-être propice à l'équilibre et à la créativité. Il invite à préserver cet environnement qui nous est cher.

Avec la crise du COVID, le télétravail s'est généralisé. Dans ce cadre, les obstacles principaux relevés unanimement sont l'isolement des travailleurs, la difficulté à dissocier la vie professionnelle et la vie personnelle, le manque de lien social.

Les télétravailleurs ont par contre goûté aux joies de la souplesse dans leur organisation et à l'économie du temps passé dans les transports. Mais aussi et surtout, ils ont divinement apprécié les bienfaits sur un plan personnel, environnemental et ... financier !

Mais un espace de télétravail, ou coworking n'adresse pas seulement les télétravailleurs tels qu'on les entend depuis cette crise ...

### Objectifs

Création et animation d'un espace de coworking au « Cœur de Chartreuse » !

Il s'agit d'un espace de travail matérialisé par un lieu physique partagé entre des personnes qui n'auraient pas (à priori) vocation à se rencontrer ailleurs ou autrement.

Un espace professionnel d'échanges fondés sur deux principes clés: la mutualisation et la collaboration.

Un espace de proximité sociale et géographique, un tiers-lieu: espace social se distinguant des deux principaux que sont la maison et le travail.

Un espace de rencontre connecté notamment à :

- **L'écosystème économique local** : Entreprises, travailleurs indépendants, étudiants, structures publiques ou parapubliques, associations.
- **Les élus de tous niveaux** : municipaux, intercommunalité, département, région...
- **Les habitants** et utilisateurs curieux ou convaincus.
- **La transition sociale et environnementale**
- **La spécificité du territoire** permet également de connecter un tel espace au **tourisme**

### Une Offre de Services

**Un lieu** : Un espace physique accueillant, lumineux et enchanteur.

**Des équipements et une infrastructure** : Fonctionnels et professionnels assurant attractivité et confort.

**Des services** : Qui permettront à une communauté plurielle de se fédérer et de travailler dans une ambiance propice à l'équilibre et à la créativité.



## Pourquoi ?

**Limiter les effets pendulaires et leurs conséquences néfastes sur la personne et l'environnement** avec les bassins d'emplois du territoire que sont Lyon, Chambéry, Grenoble, Voiron (pollution, temps passé, coût ...)

**Rompre la solitude de télétravailleurs**, ou travailleurs indépendant, **se former**, favoriser **le lien social**

Besoin de **synchroniser** avec plus de douceur la **vie professionnelle et la vie personnelle**, de mieux maîtriser son emploi du temps

Favoriser, accompagner **les initiatives locales**, consommer local, s'informer

Accompagner les **initiatives autour du numérique**, lutter contre la fracture numérique, mutualiser les savoirs et les ressources.

Accompagner **le développement économique** en favorisant le développement de la multi-activité et de l'interactivité, favoriser l'émergence de projets communs

Imaginer étendre l'offre touristique de Chartreuse autour d'un **concept « Tourisme et Travail »** en partenariat avec les acteurs du tourisme

Développer **l'attractivité pour le territoire...** Et bien d'autres !

## Comment ?

### Le modèle économique

Les espaces de coworking tirent **leurs revenus** au travers des adhésions, des événements et **des services** qu'ils offrent, éventuellement de subventions publiques.

**Des approches plus innovantes** peuvent exister à savoir la monétisation des **ressources immatérielles** (formation, expertises...).

Les structures de **coût** reposent sur **le loyer, les salaires et cotisations sociales, l'entretien des locaux, la connexion à Internet** principalement de façon relativement fixes. Des coûts variables à ne pas négliger viennent s'ajouter de façon ponctuelles ou périodiques : **fournitures de bureau, maintenance, consommation d'eau et d'énergie, publicité/communication et Inévitablement le café !**

Enfin il existe les coûts liés à **l'installation** et au lancement de l'activité : **Aménagement, investissement mobilier, infrastructure informatique, fournitures**

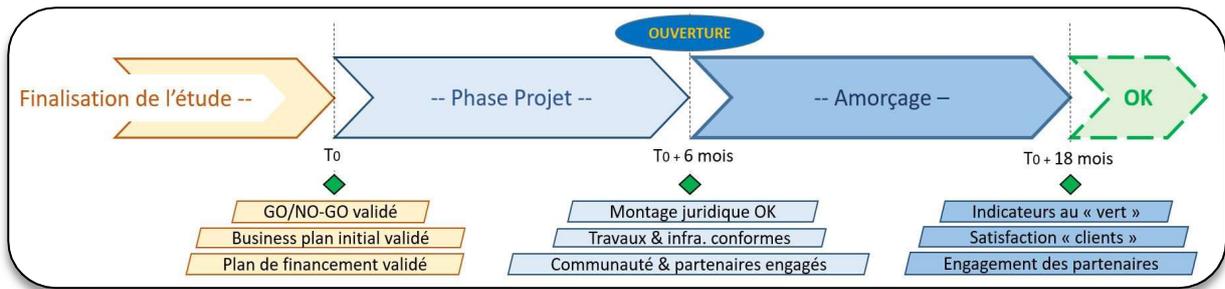
### Le Financement

Un tel projet s'inscrit dans une démarche de l'économie sociale et solidaire. C'est-à-dire qu'elle n'est pas destinée à enrichir des personnes mais doit relever d'un modèle économique viable et à l'équilibre financièrement. Ceci nécessite cependant un investissement de départ.

A travers une étude complète réalisée en 2017, j'ai pu estimer raisonnablement cet investissement entre 100 et 150 k€. Cet investissement de départ couvre l'installation et une aide au lancement de l'activité proprement dite pour la première année.

### Le Planning

Le plan d'action est composé de trois phases simples : Une phase dédiée à **l'étude**, une phase dédiée à **l'installation** de l'espace de coworking, la troisième phase est représentée par la **première année d'exploitation**. Un démarrage de l'activité peut s'envisager à **To + 4 à 6 mois**.



## Les Acteurs

L'enjeu réside dans les processus, voire les statuts qui vont permettre aux individus de s'approprier cet espace interface pour le mettre en mouvement. L'échange continu est à provoquer, il s'agit de générer différents flux d'interactions entre les besoins et les individus, entre le dehors et le dedans.

La réussite d'un tel projet sera la concordance des volontés de trois groupes d'acteurs :

**L'écosystème économique local** : Entrepreneurs, structures publiques ou parapubliques, associations.

**Les élus de tous niveaux** : municipaux, intercommunalité, département, région... La volonté d'une équipe politique est un levier essentiel à la réussite d'un tel projet.

**Les habitants et premiers utilisateurs** : Un espace de coworking s'appuie d'abord sur une communauté de travailleurs et de citoyens, ils formulent le besoin et créent la demande.

Si la création d'un espace de coworking est souvent pensée localement, ses utilisateurs sont nomades. Il est ainsi nécessaire de penser dès l'émergence du projet à **collaborer avec les territoires voisins**.

## Un mot de conclusion ...

**Un Tiers-lieu** (coworking, FabLab, Repair café ...) est un **levier de développement local d'intérêt collectif**. Il répond à plusieurs niveaux à des enjeux de société :

**Pour les individus** : lieux de découverte, d'échange, de transmission de savoirs, de lien social

**Pour les entrepreneurs** : lieux de développement, de collaboration, d'affaires

**Pour les entreprises** : espaces de partage, d'expérimentation, d'ouverture, d'innovation, de coopération

**Pour les territoires** : développement économique et social, enjeux de mobilité, attractivité du territoire, pas de délocalisation possible.

Quelle que soit la raison qui nous amène à créer un espace de travail partagé, C'est d'abord un lieu où l'on travaille, crée ensemble au même endroit, et ensemble sur des projets communs, connecté aux autres. **Un laboratoire de solutions**.